

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

Identificateur du produit/Nom commercial:	SAFEBLEND OXY-BLEND NETTOYANT ET DÉTACHANT
Code du produit/Identification interne:	CCC SBOX
Usage du produit/Description:	NETTOYANT ET DÉTACHANT
Identificateur du fournisseur:	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Identificateur du fabricant:	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone d'urgence:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
Alcool éthoxylé	68991-48-0	1 - 5	P/D	P/D
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 - 5	1 ppm	1 ppm (1,4 mg/m ³)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

Liquide incolore, non parfumé. AVERTISSEMENT. Le produit est un faible agent oxydant. Durant un incendie, il pourra produire de l'oxygène qui risque d'augmenter la combustion des matières inflammables. IRRITANT. Causes des irritations modérées ou sévères aux yeux.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

Voie d'absorption Yeux, peau, inhalation et ingestion

Yeux: Irritant modéré ou sévère pour les yeux.

Peau: Un contact direct, à court terme, cause peu ou pratiquement aucune irritation. Le produit blanchit la peau.

Inhalation : L'inhalation prolongée des vapeurs peut irriter les voies respiratoires supérieures et causer des vertiges.

Ingestion: Peut causer de l'irritation, de la diarrhée et des nausées.

Effets de l'exposition prolongée (chronique): Un contact prolongé peut causer de la sécheresse et une légère irritation.

Conditions aggravées par exposition: Pas d'incidence.

Cancérogénicité : Voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Autres dangers sur la santé: Pour plus d'information, voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Impact potentiel sur l'environnement: Voir RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES, Section 12.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Contact oculaire:**

Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Répéter. Si une irritation persiste consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané:

Rincer à l'eau. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les remettre. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

Ingestion:

Si la personne est consciente, faire boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire avaler si la personne est inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:**

Non inflammable dans des conditions normales de manutention. Le produit est un faible agent oxydant. Durant un incendie, il peut produire de l'oxygène qui risque d'augmenter la combustion des matières inflammables. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme en raison d'une accumulation de pression interne.

Point d'éclair (méthode) : Aucun

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs: Probablement non sensible.

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques: Probablement non sensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

Moyens d'extinction: Eau, mousse universelle, produits chimiques secs. Le bioxyde de carbone peut être inefficace

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau puissant dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes métalliques, chlorure d'hydrogène, chlorure de méthyle, oxygène...

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Protection personnelle:**

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Pomper le produit dans des contenants pour l'élimination ou éponger avec une matière absorbante inerte et placer dans un contenant pour l'élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Ne pas entreposer dans un contenant métallique.

Précautions environnementales:

Produit biodégradable.

Matériaux interdits: Ne pas utiliser des matières absorbantes combustibles comme les chiffons ou la sciure.

Procédures spéciales en cas de déversement: P/D

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**Procédures de manutention sécuritaire:**

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Éviter d'inhaler les vapeurs ou buées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles tels les agents oxydants forts et les agents réducteurs. Tenir à l'écart des matières inflammables et combustibles.

Exigences en matière d'entreposage:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel. Ne pas entreposer au soleil.

Matériaux spéciaux d'emballage: Ne pas entreposer dans un contenant métallique.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**Mesures d'ingénierie:**

Système de ventilation mécanique recommandé pour garder les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Dans le cas d'un contact prolongé : si mesures d'ingénierie n'est pas efficace pour contrôler l'exposition du produit, porter un respirateur approprié. Dans le cas urgent comme fuite ou incident, avoir équipement disponible. Porter un respirateur protecteur, si la concentration des contaminants est intérieure aux limites d'exposition. Si elle n'est pas connue, porter un respirateur, approuvé par NIOSH.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Utiliser des gants imperméables (caoutchouc ou PVC). Porter des bottes étanches pour un contact prolongé avec le déversement.

Protection des yeux / du visage:

Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures ou une visière pour manipuler des grandes quantités.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

Limites d'exposition permises: Consulter la Section 2 pour connaître les limites d'exposition des ingrédients.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Liquide incolore, non parfumé.

Seuil de l'odeur: P/D

pH : 5.5-6.5

Point d'ébullition: Approximativement 100 °C (212 °F)

Point de fusion/congélation: Approximativement 0 °C (32 °F)

Tension de vapeur: P/D

Solubilité dans l'eau: Complète.

Coefficient de répartition huile/eau: P/D

Densité (eau = 1, à 4 °C): 1,01 g/cm³ @ 20 °C (68 °F)

Densité de vapeur: Approximativement 0.6 (eau)

Taux d'évaporation: Approximativement 0.4 (eau)

% volatilité (volume): 0

Viscosité: < 1000 cps @ 25 °C (77 °F)

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité :

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter :

Éviter les matières incompatibles, les matières inflammables et combustibles et le soleil. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et de la chaleur.

Matières incompatibles :

Éviter les agents réducteurs, les matières organiques et les matières alcalines.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, chlorure d'hydrogène, chlorure de méthyle et oxygène lorsque le produit est chauffé.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques: P/D pour le produit.

Ingrédient	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthyloxy	>2000 mg/kg (oral, rat)	P/D
Peroxyde d'hydrogène	376 mg/kg (oral, rat) 4060 mg/ (dermal, lapin) (50% peroxyde d'hydrogène)	2 g/m ³ (souris) 4 heures (90% peroxyde d'hydrogène)

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, NTP et OSHA comme étant cancérigène suspecté.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D

Sensibilisation de la peau : P/D

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : Biodégradable.

Caractéristiques environnementales importantes : Tous les constituants sont biodégradables (OECD 301E)

Toxicité pour les organismes aquatiques : Il n'existe pas de donnée de test pour ce produit.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination :

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

**SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT****Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :**

Appellation réglementaire: Non Réglementé
Classe S/D
Numéro UN: S/O
Groupe d'emballage: S/O
Cas spécial:

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Le produit est réglementé selon la Loi sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Classification SIMDUT: D2B – Matières Toxiques ayant d'autres effets

Information CEPA: Les ingrédients se retrouvent sur la DSL.

Autres informations :

Cotes du HMIS : 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Santé : 1

Inflammabilité: 0

Réactivité : 0

Protection Personnelle : (Voir section 8)

Cotes de la NFPA : 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Feu : 0

Réactivité : 0

Danger spécifique : Aucun

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: Chemotec (PM) Inc.

Numéro de téléphone: (514) 729-6321

Date : 2009-01-29

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2006.
3. International Agency for Research on Cancer Monographs, 2006.
4. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, base de données CCIInfoWeb, 2006 (Chempendium, HSDB, RTECs).



Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centpoise
DL	Dose létale
DSL	Domestic Substance List
HMIS	Hazardous Material Information System
IARC	International Agency for Research on Cancer
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la fiche signalétique